

REHMLAC

REVISTA DE ESTUDIOS HISTÓRICOS DE LA MASONERÍA

LATINOAMERICANA Y CARIBEÑA



« L'influence de la franc-maçonnerie française dans le Département Oriental de Cuba dans les années 1820 – Les apports de la prosopographie »

Agnès Renault

Conseil scientifique : José Antonio Ferrer Benimeli (Universidad de Zaragoza), Miguel Guzmán-Stein (Universidad de Costa Rica), Eduardo Torres-Cuevas (Universidad de La Habana), Andreas Önnersfors (University of Sheffield), María Eugenia Vázquez Semadeni (Universidad Nacional Autónoma de México), Roberto Valdés Valle (Universidad Centroamericana "José Simeón Cañas"), Carlos Martínez Moreno (Universidad Nacional Autónoma de México)

Editor: Yván Pozuelo Andrés (IES Universidad Laboral de Gijón)

Director: Ricardo Martínez Esquivel (Universidad de Costa Rica)

Adresse web : <http://rehmlac.com/main.html>

E-mail : info@rehmlac.com

PO Box : 243-2300 San José, Costa Rica

Date de réception: Mars 15, 2009 - Date d'acceptation: Mai 30, 2009

Mots Clés

Franc-maçonnerie, loge Humanité, Santiago de Cuba, trienio liberal, Constitution espagnole de 1812 (1821-1823)

Keywords

Freemasonry, French Rite, lodge Humanité, Santiago de Cuba, Spanish Constitution 1812 (1821-1823)

Résumé

Après notre première allocution qui démontra l'importance, à différents niveaux, de la présence des francs-maçons français, qui s'installèrent à Santiago de Cuba entre 1798 et 1808, ce travail présente une seconde phase qui marqua l'histoire de la maçonnerie cubaine. Elle commence en 1821, quand les Français de Santiago fondèrent la loge *Humanité*. Cette institution put naître en raison du rétablissement de la constitution de 1812 qui tolérait la maçonnerie. Cette étape, durant le trienio libéral, est essentielle. D'abord, la loge *Humanité* est une fondation nouvelle qui profite de l'époque de tolérance introduite par la période constitutionnelle, à la différence des premières loges françaises de Santiago qui n'étaient finalement que des réinstallations en terre d'exil et qui agissaient clandestinement.

D'autre part, quelques-uns des frères étaient toujours français, au sens où ils étaient nés parfois dans la colonie française, mais ils étaient arrivés jeunes et étaient très intégrés à la société de Santiago. C'était notamment le cas de Charles Préval fils, marié à la créole Doña Maria Jesús de Landa. Les nouvelles circonstances (réunions légales) et la meilleure intégration des Français à Santiago de Cuba introduisirent un changement majeur au sein de cette maçonnerie française qui cette fois intégra des Hispano-cubains. Il s'agit donc, pour la population locale, d'une étape importante dans l'apprentissage de la maçonnerie.

Abstract

After a first paper about the importance of the presence of the French Masons in Santiago de Cuba, between 1798 and 1808, this new work presents a second stage of the history of the Cuban Freemasonry in Santiago de Cuba. It begins in 1821, when the Frenchmen of Santiago de Cuba founded the lodge *Humanité*. This institution might have been created because of the comeback of the 1812 Spanish Constitution. This stage, during the *trienio liberal*, is very important. First, in this case, the foundation of a lodge became legal, at the opposite of the first French lodges that were being displaced of the French colony towards another territory, meeting in secret. Some of the brothers were still French, but the new circumstances and the best integration of the Frenchmen in Santiago de Cuba involved a major change with the introduction for the first time of Hispanic Cuban brothers. This phase is essential for the Cuban Freemasonry.

© Agnès Renault et REHMLAC

Agnès Renault. Français. Doctorat en histoire. Professeur Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche, Université du Havre, Laboratoire CIRTAI, France. Email : agnes.renault@ac-rouen.fr

Cité dans

 Dialnet



Type de licence

«Attribution-Noncommercial-Share Alike»

« L'influence de la franc-maçonnerie française dans le Département Oriental de Cuba dans les années 1820 – Les apports de la prosopographie »

Introduction

Après une première période – à partir de 1801 – pendant laquelle des loges furent introduites à Santiago de Cuba par des immigrés français, l'expulsion de ces derniers suite à la guerre franco-espagnole semble entraîner la disparition de l'organisation fraternelle dans la région orientale de l'île. Avec le départ des Français, la majorité des frères quittèrent la région avec leurs loges. Parmi le groupe des 109 chefs de familles autorisés à rester sur le territoire par la Junte de Vigilancia, il n'y a qu'un franc-maçon : le médecin Raymond Lassus,¹ ancien membre de *La Réunion des Cœurs*. Il avait reçu son permis en raison de sa profession, même s'il apparaissait aussi parmi les habitants naturalisés espagnols. Il resta dans la ville avec sa femme et ses cinq enfants mineurs.²

Malgré la brièveté de cette première période, l'implantation de la franc-maçonnerie sur le territoire avait eu des conséquences importantes pour le développement de la franc-maçonnerie cubaine. De fait, il faut d'abord remarquer la qualité exceptionnelle de ses membres, beaucoup d'entre eux étaient très actifs au sein de l'association fraternelle. Une partie des frères qui maçonnèrent à Santiago, après leur départ de Saint-Domingue, continuèrent leurs activités en Louisiane après leur expulsion de Santiago. A la Nouvelle-Orléans, l'ancien réfugié Louis Jean Lusson créa un Grand Consistoire des Princes du Royal Secret, dans lequel étaient inscrits quelques-uns des ex-réfugiés de Santiago tels Pierre Joseph Duhulquod³ et le médecin Christian Miltenberger. Thomas Savary, lui aussi de *la Réunion des Cœurs*, reçut avec Duhulquod et Desbois, une lettre patente pour fonder un Chapitre Rose Croix sous le nom de *La Triple Bienfaisance*, à La Nouvelle-Orléans.

Nous pouvons aussi mentionner Emmanuel Gigaud, président du Grand Consistoire de Louisiane qui avait été créé par Cerneau et qui était rival du consistoire de Lusson.⁴

¹ Effectivement, Lassus apparaît dans les planches de la *Réunion des Cœurs* de 1788 et 1790, mais il n'est pas dans la liste de 1806, alors qu'il est réfugié à Santiago de Cuba à cette date

² AGI Cuba 1545B, 30 septembre 1810

³ Il exploitait une terre dans le district de Zacatecas et Jean Baptiste Desbois était son voisin. Ce dernier était aussi membre du Grand Consistoire de Louisiane.

⁴ Eric Saunier, *Encyclopédie de la Franc-maçonnerie* (Paris: Le livre de poche, coll. Bouquins, 2000), 512

De plus, nous avons évoqué dans le dernier symposium, le rôle joué par Antoine Bideaud pour l'évolution du rite écossais à Cuba et celui d'Antoine Mathieu-Dupotet, qui reçut Joseph Cerneau à Baracoa. Ce dernier avait fondé *Le Temple des Vertus Théologiques* à La Havane.⁵ Avec le cas de ces deux frères, nous comprenons bien que l'influence française perdura dans la région, même après leur départ. Effectivement, Bideaud partit pour la France et Cerneau fut expulsé de Cuba avant 1809. Les principes de la franc-maçonnerie avaient été introduits sur le territoire, la première opportunité devait être l'occasion de nouveaux progrès.

Après l'expulsion des Français de Santiago de Cuba en 1809, nous observons qu'un nouveau mouvement migratoire s'amorça à partir de 1812, et surtout de manière plus significative dès 1814. Les premiers immigrants étaient d'anciens résidents – parfois naturalisés espagnols. Ces derniers surent convaincre d'autres colons de Saint-Domingue, résidant en Louisiane, de les accompagner à Santiago. Nous observons aussi une immigration française qui se développa à partir de la métropole, ce qui restait exceptionnel avant 1809.⁶ Parmi ces immigrants, les francs-maçons français étaient habitués à exercer leur art de façon libre, soit en Louisiane, aux Etats-Unis ou en France. Il est donc particulièrement intéressant d'étudier leur comportement dans la colonie espagnole où l'institution était formellement interdite.

Il est curieux d'observer qu'aucune loge de Français ne se constitua à Santiago avant 1821.⁷

Certes, la colonie espagnole dépendait de sa métropole et l'association fraternelle ne pouvait exister ouvertement. Il fallut attendre l'époque du *trienio liberal* (1820-1823) pour observer en pleine lumière les progrès de la franc-maçonnerie. Toutefois, avant 1809, les Français ne s'étaient pas préoccupés autant de la législation espagnole pour continuer leurs travaux maçonniques. Nous devons donc déduire que la surveillance était plus efficace dans cette nouvelle période ou que les maçons ne bénéficiaient pas des mêmes appuis de la part du pouvoir local. Assurément, nous devons nous souvenir du rôle essentiel tenu par le gouverneur Kindelán qui avait soutenu les immigrants dans toutes les situations.

⁵ Qui reçoit une patente de la Grande Loge de Pennsylvanie. *Encyclopédie de la Franc-maçonnerie*, 133

⁶ Agnès Renault, "La communauté française de Santiago de Cuba entre 1791 et 1825" (thèse de Doctorat en histoire, Le Havre, 2007)

⁷ Ou, de manière plus précise, n'a pas laissé de correspondance avec le Grand Orient de France. De fait, Francisco Juan Ponte Domínguez, *Historia de la masonería del rito escocés en Cuba* (La Habana: Imprenta "Institución M. Inclán", 1961), 42, écrit " un despacho o columna, fechado en La Habana en el año 1819 y dirigido al Muy Ilustre Hermano Tiguière, Soberano Príncipe Rosa Cruz residente en Santiago de Cuba, confiriéndole plenos poderes y facultades para instalar, con el ceremonial de estilo, a la Respectable logia La Estrella Oriental numero 13, que allí se había elevado bajo su dirección". Ce Tiguière pourrait être Figuière qui vivait déjà à Santiago de Cuba

De plus, le nouveau mouvement migratoire était différent du premier. Il ne s'agissait plus d'un mouvement massif de gens originaires d'un même lieu. Il était plus difficile d'espérer réunir en peu de temps des frères d'une même loge, comme nous l'avions observé avec la *Réunion des Cœurs* de Jérémie en 1805. La nouvelle immigration était plus irrégulière et se composait d'une population plus diversifiée. Cependant, quelques francs-maçons, qui avaient déjà vécu à Santiago durant la première période, rentrèrent – au moins 10 sur les 62 que nous avons retrouvés. Certains arrivèrent assez tôt, tel Marc Barrault entre 1815-1816.

Plusieurs avaient exercé des activités maçonniques d'importance, tel Mathieu Dupotet. Nous supposons qu'il revint à Baracoa. De fait, nous savons que don José Marti y Gola fit une procuration au début de l'année 1815 à don Antonio Zeferino Plumier, officier de la *Real Hacienda* de la ville de Baracoa, pour qu'il se fasse payer les 578 *pesos fuertes* “en respect de l'endossement mentionné sur le bon accordé par Dupotet au bénéfice des individus qui y étaient mentionnés”.⁸ Mais ce seul document ne permet pas de s'assurer que Dupotet résidait à Baracoa à cette date.

D'autres maçons célèbres étaient rentrés. C'est notamment le cas de Louis Jean Lusson, qui apparaît dans la documentation en 1819. Le Français Jean Favier lui vendit une hacienda qu'il possédait dans le parage *Ojo del Agua*, car il s'était retrouvé “sans le sou”. Lusson lui avait remis 1000 pesos, ce qui correspondait au tiers de la valeur de l'hacienda. Il devait lui faire un second versement après la récolte de 1820 et un troisième avec celle de 1821.⁹ Lusson fit son testament le 17 avril 1821, déclarant être âgé.¹⁰ Deux de ses enfants, Louis et Rosalie Emilie, firent une procuration à Antonio Soler en 1826 pour qu'il réalise “l'inventaire, la division et répartition, des biens laissés par doña Rosalie Merlin” leur mère. Ceci laisse supposer que Lusson mourut entre 1821 et 1826.¹¹ Emmanuel Gigaud revint aussi à Santiago. Le 1^{er} juillet 1818, il vendit deux esclaves : Raphaël de 18 ans de nation carabalí et Jean de 15 ans de nation congo.¹² Gigaud est l'un des rares frères qui signait avec les trois points en triangle. Avec son épouse, il enregistra un nouveau testament où il explique que dans le premier enregistré en 1806, le notaire avait écrit Sigó au lieu de Gigaud. Il voulait “clarifier la situation pour qu'il soit impossible de douter qu'il était le mari, le véritable Gigaud”.¹³ Mais ce dernier était peut-être rentré en France, car il reçut une procuration de

⁸ AHPSC 66f37v

⁹ *Ibid.* 13f216, 21 septembre 1819

¹⁰ *Ibid.* 15f94, 17 avril 1821

¹¹ *Ibid.* 77f344v, novembre de 1826

¹² *Ibid.* 364f138

¹³ *Ibid.* 12f27, 10 février 1818

Marguerite, Maria de la Asunción et Françoise Calimichi, en 1819, pour qu'il s'occupe de leurs intérêts à Nantes.¹⁴ Ensuite, nous ne trouvons plus d'actes notariés signés par Gigaud.

Cependant, ces francs-maçons ne semblent pas impliqués dans des activités maçonniques à Santiago et sur les 10 frères qui revinrent, 4 seulement étaient inscrits dans la loge *Humanité* en 1821 ou en 1822 (ou aux deux dates). Les autres membres français de cette loge étaient majoritairement des nouveaux immigrés ou d'anciens qui étaient assurément des nouveaux maçons (5 d'entre eux). Au moins 11 membres de la future *Humanité* étaient déjà dans la ville en 1820. Maturin Pacaud, qui fut vénérable en 1822, était déjà à Santiago en 1817. Mais, malgré ce potentiel, il ne se passa rien.

Les Français reprirent leurs activités maçonniques après 1820. De fait, après le rétablissement de la constitution dans la métropole et à La Havane en avril, elle fut proclamée à Santiago le 2 mai 1820, "selon les dispositions de son excellence le Capitaine Général de l'île, suite au pli extraordinaire parvenu la veille à 23 heures".¹⁵ Ainsi, débutait donc le fameux *trienio liberal*, qui devait permettre une libre expression de l'association fraternelle à Cuba.

Selon Eduardo Torres-Cuevas, il se constitua deux corps : *La Gran Logia Española de Antiguos y Aceptados Masones de York* à partir du 30 novembre 1820 – qui avait 30 loges sous son obédience en 1822 – et *el Gran Oriente territorial Español Americano del Rito de Escocia. El Gran Consistorio* pour le grade 32, créée à La Havane avait reçu ses autorisations du *Grand Orient de France* et ses trois loges constitutives étaient en relation avec le Grand Orient.¹⁶ Nous connaissons surtout *La Constante Sophie*, fondée peu après, qui était en relation avec l'Orient du Havre. Cette loge avait demandé ses constitutions au *Grand Orient de France* le 1^{er} novembre 1820 et elle reçut les lettres capitulaires pour son chapitre le 17 avril 1822. Il n'y avait que 5 Français dans cet atelier sur un total de 17 frères.¹⁷

Au sein de ce mouvement accéléré, où les maçons créèrent diverses loges, il est intéressant d'observer ce qui se mit en place à Santiago de Cuba.

¹⁴ *Ibid.* 13f 40v, mars 1819

¹⁵ José María Callejas, *Historia de Santiago de Cuba* (La Habana: Universal, 1911), 112

¹⁶ Eduardo Torres-Cuevas, *Historia de la masonería cubana, seis ensayos* (La Habana, Ediciones Contemporánea, 2004), 43-46

¹⁷ Dans les trois tableaux conservés à la Bibliothèque Nationale de France : BNF FM2 542 y Elisabeth Escalle, M. Gouyon Guillaume, *Francs-maçons, des loges françaises aux Amériques 1770 à 1850* (contribution à l'étude de la société créole, 1993), 174

Comme *La Constante Sophie*, la loge *Humanité* fut constituée sous l'obédience du *Grand Orient de France*. Sa planche d'installation date d'août 1821. Il y avait 16 membres à cette époque et 23 l'année suivante. Cette loge travaillait selon le rite français et une partie de ses membres se réunit pour créer un chapitre sous le titre distinctif de « l'Humanité », la demande de lettre capitulaire est datée du 1^{er} avril 1821.¹⁸ Le Chapitre avait 11 membres en 1821 et 23 l'année suivante.

Le 5 novembre 1821, les frères signèrent une obligation : « je promets et m'engage, d'honneur et en vrai et fidèle maçon, d'être fidèlement et constamment attaché au *Grand Orient de France* et toujours, exact observateur de ses statuts et règlements en foi de quoi j'ai signé, à l'orient de Saint Yago de Cuba, le 5^e jour du 11^e mois de l'an V de l'ère républicaine. Le tout cinq mil huit cent vingt et un ».¹⁹

Ainsi, comme à La Havane et à seulement quelques mois d'intervalles, une loge et son chapitre se créèrent sous l'obédience du *Grand Orient de France*. Mais, à la différence de *La Constante Sophie*, *l'Humanité* étaient constituées de Français.

En 1821, les 11 membres du chapitre et les 9 autres maçons apparaissant seulement dans le tableau de la loge, formaient un groupe hétérogène : 8 étaient d'anciens immigrés et 11 étaient de nouveaux venus arrivés à partir de 1817. Il y avait aussi un Hispano-cubain, natif de Santiago de Cuba. Douze étaient nés en France et 5 étaient créoles (en comptant le natif de Santiago et un frère originaire de Santo Domingo). Nous observons donc un nombre plus important de natifs de France, ainsi que de nouveaux immigrés. Il ne faut pas en déduire que ces derniers n'avaient pas eu de rapports avec la colonie de Saint-Domingue. De fait, le négociant Maturin Pacaud, né à Paimbœuf dans le département de Loire-Atlantique, venait du chapitre *la Réunion Désirée*, annexée à la loge *la Réunion Désirée* de Port-au-Prince.²⁰ Cet atelier se mit en sommeil en 1791 et reprit ses travaux en 1805 à La Nouvelle-Orléans, où Pacaud s'était réfugié.²¹ Un autre frère, nouvel immigré, avait eu des relations avec la colonie française : Louis Alexandre Richelme, né à Aubagne. Il venait du chapitre *Les Amis Réunis* de l'Orient du Môle Saint Nicolas. Il était certainement armateur, selon des documents concernant l'immigré Vincent Dallest.²² A l'inverse, d'autres ne semblent pas avoir de relations avec l'ancienne colonie française tel le vénérable de l'année 1821 : Alexandre Figuière, né à Nice et chirurgien major des Armées. Toutefois, comme beaucoup de colons de

¹⁸ BNF FM2 542

¹⁹ Signèrent : P. Cornet, A. Figuière, B. Menard, P. Sainteraille, J. Bavastro, J. Cazenave, S. Chasteigniere, C. Bugnot, L. A. Richelme, J.-B. Labaldie

²⁰ BNF FM2 542

²¹ Escalle, 166

²² CAOM 6supsdom 2, 4 juillet 1806

cette nouvelle vague migratoire, il avait des rapports avec les anciens immigrés. Il était en relation avec Benito Salabert, un naturalisé espagnol qui était resté sur le territoire en 1809 avec sa femme et une fille de cette dernière. En 1823, il fit son testament et choisit Figuière en qualité d'exécuteur testamentaire et héritier.²³ Nous pouvons supposer qu'ils étaient en famille ou très amis. De fait, dans beaucoup de cas, c'était un ancien immigré installé dans la province de Santiago qui faisait venir de la métropole des membres de la famille ou des amitiés, afin de les aider à réaliser leur propre fortune.

Les autres nouveaux immigrés étaient capitaines de navire (4 d'entre eux), médecin (1) et seulement trois personnes avaient une profession agricole (2 planteurs et un employé d'hacienda, Menez de Santo Domingo).

Ainsi, le profil du groupe de francs-maçons de Santiago avait un peu changé, en comparaison à celui de 1805, sans toutefois être complètement transformé. L'influence des colons de Saint-Domingue diminuait un peu, tout en restant importante. D'ailleurs, en plus des deux chapitres déjà mentionnés, nous trouvons deux frères de *la Triple Unité* de Port-au-Prince et un de *La Parfaite Egalité*, annexée à la loge *La Parfaite Egalité* de Port de Paix.

L'autre caractéristique qui s'observe immédiatement est la moyenne d'âge élevée des frères : 51 ans²⁴, soit neuf ans de plus que la moyenne des membres de la *Réunion des Cœurs* en 1805. Cette situation ne signifie pas que la loge n'était qu'un simple club, lieu de sociabilité pour le divertissement. La majorité avait la qualité de Rose Croix. Il n'y avait que six frères au grade de maître et un seul apprenti en 1821. De plus, le chapitre *Humanité* permettait de réunir des membres de plusieurs autres chapitres, une opportunité permettant de relier des représentants d'aires géographiques stratégiques.

Nous avons parlé de la représentation de chapitres de Saint-Domingue. Mais il y avait aussi des frères de *La Triple Bienfaisance* de l'Orient de la Nouvelle-Orléans. C'est Gabriel Jastram, membre du Suprême Conseil du 33° à Kingston, qui représentait "le Souverain Chapitre Métropolitain de Héredom de Kilwinning et Edimbourg en Ecosse". Il avait remis la lettre patente à Duhulquod, Savary et Desbois pour fonder le chapitre *La Triple Bienfaisance* le 20 décembre 1810 – après le départ des trois Français de Santiago de Cuba –, pour conférer des 4° au 18°.²⁵ Le chapitre *Les Amis Réunis* de La Nouvelle-Orléans, qui

²³ AHPSC 369f296, juin 1823

²⁴ Moyenne calculée avec les maçons de 1821 et de 1822

²⁵ R. F. Gould, Wm. J. Hughan, *A Library of Freemasonry* (Philadelphia: The John C. Yorston Publishing Co., 1932), 298-299. En 1801, Gabriel Jastram était inscrit comme "membre affilié" de la *Réunion des Cœurs* de Jérémie

sollicita sa lettre capitulaire en 1821, est issu du démembrement de ce dernier. Il était constitué de plus de 84% de Français et d'un Hispano-cubain.²⁶

Les deux frères issus de *La Triple Bienfaisance*, Pierre Sainteraille et Louis Seguin, étaient d'anciens réfugiés de Santiago. Le premier apparaît peu dans la documentation correspondant à la première phase migratoire. Il est inscrit dans les registres paroissiaux de 1805 en qualité de parrain de Marie Joséphe Emilie Rognus, fille légitime de Pierre Rognus natif de Saint-Domingue.²⁷ Dans les années 1820, il est mentionné dans les testament de la famille Chapduc, C'était un cousin d'Hélène, la fille de Patrice Chapduc, naturalisé espagnol en 1807.²⁸ Le second, Louis Seguin, avait été naturalisé en 1804.

En plus des relations avec la Louisiane, il faut aussi mentionner celles avec la Jamaïque grâce aux deux chapitres *Les Vertus Théologiques* de Kingston et *La Triple Union* annexée à *l'Union française* de la même ville. Le frère des *Vertus Théologiques* s'appelle Couhapé, sans autre précision. Nous pensons qu'il pourrait s'agir de la même personne que le contrebandier Couapé, que l'officier français chargé de la gestion des corsaires de sa patrie avait dénoncé en 1805.²⁹ Le membre de *La Triple Union* de Kingston était originaire de Santiago, Juan Félix (ou Feliz) Sola. Pour finir, il y avait aussi des représentants de deux chapitres issus de la métropole française, Saint Napoléon de Marseille et Saint-Charles de la Franche Amitié de La Ciotat en Provence. L'Orient de Marseille avait joué un rôle particulièrement important pour la maçonnerie coloniale à Saint-Domingue. La loge *Saint Jean d'Ecosse*, la plus importante de cet orient, avait accordé beaucoup de constitutions.³⁰ Durant le premier empire, des loges sous son obédience, dans cette même ville de Marseille, changèrent leur nom pour celui notamment de Saint Napoléon, afin de mieux s'intégrer dans le contexte de l'Empire français. Le frère de *Saint Napoléon* était justement le vénérable Figuière.

A côté des frères français, il y avait déjà des membres hispano-cubains et hispaniques (Menez, l'employé d'hacienda) en 1821. Nous avons signifié la présence de Juan Félix Sola, inscrit sur la planche de la loge *Humanité* en 1822. Il y avait aussi des députés à la session de travail du 5 novembre 1821 : José de Lara, Prudencio Hechavarría et José Antonio de Zayas.

Etant donné leur qualité de député, nous pouvons supposer – comme pour Jean Félix Sola – que ces trois *Santiagueros* n'étaient pas des nouveaux maçons. Ils avaient déjà une

²⁶ Escalle, 195

²⁷ Parroquia Dolores, Libro de Bautismos de Blancos, 6 n. 22, 1^{er} mai 1805

²⁸ AHPSC 254f155

²⁹ AGI Cuba 1539 n. 1487, 31 mai 1805

³⁰ Saunier, 156

longue expérience au sein de l'association fraternelle. Deux d'entre eux étaient inscrits sur la planche de l'*Humanité* en 1822, mais le négociant José de Lara ne semble pas avoir intégré la loge. Ils étaient tous du grade Rose Croix.

Cette présence hispano-cubaine est essentielle à bien des égards. Nous sommes devant une loge qui ressemble à la *Réunion des Cœurs*, en raison de la présence importante de colons de Saint-Domingue. Mais, à la différence de celle-ci, la nouvelle loge accueillit dès sa création des Hispano-cubains. Par ailleurs, la présence des ces frères hispano-cubains en 1821, nous permet aussi de déduire qu'il y avait des francs-maçons locaux bien avant le *trienio liberal*. Ils avaient, entre autre, la possibilité de maçonner dans un atelier en Jamaïque comme le fit Juan Félix Sola. Le commerçant José de Lara avait différentes relations de négoce avec les Etats-Unis, qui lui offraient aussi diverses possibilités.³¹

Déjà l'année suivante, la présence hispanique s'affirma. Sur la planche de 1822, nous retrouvons 12 Hispano-cubains sur un total de 23 membres : 7 *Santiagueros*, 2 Havanais, 2 Catalans et un avocat qui ne précise pas son lieu de naissance. Tous étaient du grade Rose Croix, sauf le Catalan Clanches qui était Elu.

Nous allons maintenant analyser les caractéristiques de ces maçons de la loge *Humanité*. Les Français appartenaient plutôt à une classe intermédiaire, voire à la classe moyenne. Les seuls qui avaient un niveau social supérieur sont Charles Préval et Marc Barrault. Le premier vint à Santiago avec ses parents en 1798. Alors qu'il était encore mineur, il s'était marié, malgré l'opposition de sa mère, avec doña María Jesús de Landa y Hernández, jeune femme issue de l'oligarchie de Santiago. C'était la fille de don Joaquín de Landa, capitaine des Grenadiers.³² María Jesús déclara, en qualité d'exécuteur testamentaire de son défunt époux, "que son dit mari n'avait apporté aucun capital à [son] mariage et malgré qu'elle n'ait apporté que ses propres bijoux, elle fit ensuite acquisition de son héritage suite au décès de ses parents".³³ Les Préval faisaient partie des "*Grands Blancs*", le groupe des planteurs les plus fortunés de Saint-Domingue, mais ils arrivèrent à Santiago avec peu de biens et Charles était encore très jeune.³⁴ Il fit sa fortune grâce au négoce, surtout au trafic

³¹ Par exemple, AHPSC 363f59, 27 février 1817, consignataire d'une goélette américaine

³² Emilio Bacardí y Moreau : *Crónicas de Santiago de Cuba* (Santiago de Cuba: Tipografía Arroyo, 1925), Tomo 2, 153

³³ AHPSC 373f8, janvier 1827

³⁴ A Saint-Domingue, la famille Préval possédait des biens estimés à 881239 francs, Fonds des Indemnités Vol. 5, n. 6631. Ses membres arrivèrent à Santiago avec 4 esclaves et ils possédaient une goélette qu'ils vendirent en 1803, l'épouse de Préval réussit à introduire 12 esclaves supplémentaires, issus des biens de la colonie française. Voir Renault, « *L'origine de l'immigration française à Santiago de Cuba: 1791-1809* », (Tesis de maestría, Le Havre, 2003), 124

d'esclaves. A la fin de sa vie, il possédait "ses résidences, les façades situées Place Santa Catarina [...], une hacienda plantée en café dans le quartier de Juragua avec 40 esclaves, représentant la somme de 63490 pesos, quelques chevalées de terre, correspondant aux restes de la possession de Manacor. [Il possédait aussi] quelques meubles pour le service de la maison".³⁵ Il ne mentionnait pas la possession de navires, ni ses affaires dans le trafic d'esclaves, mais le testament n'est pas complet, sa transcription semble avoir été interrompue.

Il ne semble pas avoir été maçon pendant la première période migratoire, et son beau-père non plus. Ses relations d'affaires l'auraient ensuite convaincu. De fait, en 1820, Préval fit une procuration au frère Maturin Pacaud, un négociant, pour se faire représenter à Pointe-à-Pitre, en qualité "d'armateur principal de la goélette espagnole *Rosalía* qui était destiné au commerce des noirs, sous le commandement du capitaine Pedro Rizo, qui vendit à son retour le chargement de noirs en Martinique, sans ordres ni procuration".³⁶ Nous supposons que Préval entretenait une certaine confiance vis-à-vis de Pacaud, justifiant qu'il lui confiât une mission aussi importante. Préval connaissait aussi le frère Pierre Cornet, au moins depuis 1817 et certainement depuis plus longtemps.³⁷ Il entretenait encore diverses relations commerciales avec les frères hispaniques (Ygnacio Carbonell, José de Lara).

Marc Barrault, né à l'Arcahaye, était probablement le colon propriétaire d'une sucrerie à Port-au-Prince, en société avec la famille Frère, qui fut estimée à 800000 francs.³⁸ C'était un frère de la loge *Réunion des Cœurs franco-américains* de Port-au-Prince avec Pierre Cornet, avec qui il avait sollicité la naturalisation espagnole en 1804. Il avait augmenté progressivement son capital, grâce à l'achat de terres, en s'associant avec d'autres Français. A la fin de sa vie, il possédait une hacienda de 10 chevalées à Santa Catalina, où il cultivait du coton avec 30 esclaves. Il avait aussi une maison dans la rue Barracones estimée à plus de 1000 pesos, qu'il possédait en société avec Jean Pierre Conte.³⁹ Il vivait plus discrètement que Préval. Il était resté célibataire, mais il cohabitait avec la mulâtresse Claire Levesque, sa "compagne depuis 45 ans en raison de ses bons services, qu'il avait apprécié durant tout ce temps, [lui ayant] sauvé la vie à deux occasions pendant la révolution de la colonie française de Saint-Domingue". Nous connaissons bien la famille Levesque, surtout en raison de la nièce d'Antoine Levesque qui était le beau-père de Pierre Cornet en même temps que le contremaître de Barrault. La nièce, Françoise Eléonore, à seulement 15 ans, était la concubine

³⁵ AHPSC 373f8, janvier 1827

³⁶ AHPSC 366f111, 8 avril 1820

³⁷ *Ibid.*, 363f120v, 6 mai 1817

³⁸ Fonds des Indemnités Vol. 6, n. 11119

³⁹ AHPSC 75f368, 18 septembre 1824

de l'ecclésiastique Pío Planos, selon les déclarations de la propre mère du curé qui fit tout pour obtenir l'“*exportación*” de la jeune fille “afin d'éloigner son fils de relations aussi scandaleuses”. De fait, Pío Planos fit une demande auprès de la Junte de Vigilancia en 1809 pour obtenir l'autorisation de garder Antoine – avec sa famille... – en qualité de contremaître après avoir racheté l'hacienda de Barrault qui partait.⁴⁰ C'est la mère d'Antoine qui avait déclaré qu'elle avait été naturalisée, car elle vivait sous le même toit que Cornet, l'époux de sa petite fille désormais défunte. Mais nous ne connaissons pas les relations familiales entre Claire et la petite fille défunte. Nous ne pouvons donc pas affirmer la couleur de l'épouse de Cornet. Ce serait une information intéressante, puisque avant la révolution, les maçons de la colonie de Saint-Domingue étaient des Blancs et qu'en théorie, ils ne pouvaient pas se marier avec une personne de couleur (c'est pour cette raison que Barrault vivait en concubinage avec Claire). Mais, nous ne pouvons savoir la couleur du Créole Cornet, ni de son éventuelle capacité à rompre avec les préjugés de couleur, probablement avant même d'arriver à Santiago, en se mariant avec une Mulâtresse.

Pierre Cornet appartenait plutôt à une classe intermédiaire. Il possédait à Saint Louis, dans le sud de Saint-Domingue, la paroisse de sa naissance, une caféière qui fut estimée à 136666 francs.⁴¹ Il connut quelques difficultés durant sa résidence à Santiago. Le 27 février 1808, Dionisio Figueras (Denis Figuière) lui prêta 1090 pesos pour développer son hacienda, *La Corneta*, située dans le district de La Guïra sur les terres des Indiens du Caney ; un prêt qu'il lui fut difficile de rembourser.⁴² Durant la seconde période, Cornet acheta régulièrement des parcelles dans différents secteurs.⁴³

Parmi le groupe de Français, il y avait encore cinq frères qui déclaraient être planteurs, mais sans que nous ayons des détails concernant la valeur de leurs exploitations. Il y avait aussi 8 frères négociants ou en relations avec la navigation. Blaise Menard était en même temps capitaine de navire et commerçant. Mais tous ces Français ne semblent pas détenir un niveau économique élevé. Il y avait aussi un groupe ayant des professions à talents : deux médecins, un vendeur à la criée et comptable d'une société de *venduta pública*. Ce dernier, Jean Baptiste Labadie, était né à Bayonne. Il fit son testament en 1827. A cette date, il possédait un esclave noir, Pépé, et une Mulâtresse, Charlotte, ainsi que ses meubles. Il

⁴⁰ AGI Cuba 1544 n. 2400, 31 juillet 1809. La junte lui refusa la possibilité de garder Françoise Eléonore, mais cette dernière resta clandestinement

⁴¹ Fonds des Indemnités Vol. 3, n. 3118

⁴² AHPSC 239f70v

⁴³ En 1816, il achète 7 chevalées dans le district de Guananicum, qu'il vendit 4 mois plus tard. En 1819, il acheta 2,8 chevalées de la possession de José del Asomante. En 1823, il acheta 4 chevalées de la possession de Yarayabo

déclarait aussi ses parts dans la société de *venduta pública*⁴⁴ ; son associé était le commerçant Blaise Menard.⁴⁵ Quant au médecin Jean Casenave, natif de Saint-Jean de Sevi, dans les Pyrénées Atlantiques, il était propriétaire d'une maison construite sur un terrain appartenant au couvent de Belem, "sans autres biens".⁴⁶

Le groupe de frères hispano-cubains était, lui aussi, très hétérogène. En haut de la hiérarchie, il y avait le *fiscal de la Real hacienda* Prudencio Hechavarría. Selon Olga Portuondo Zúñiga, il était fils de Ramón de Echevarria y Maria Loreto de Agüero et il se maria avec Josefa O'Gavan y Guerra. Il obtint son grade de docteur en droit canon à l'Université de Santo Domingo en 1799. Il fut aussi procureur de guerre et marine en 1807, avocat de la *Real Audiencia* en 1808, échevin (*alcalde ordinario*) en 1816, auditeur honoraire de Puerto Príncipe (de la *Real Audiencia*) en février 1822, et ensuite conseiller général du district.⁴⁷ Les Hechavarría appartenaient à l'ancienne oligarchie locale, une famille relativement conservatrice.⁴⁸ Son fils Prudencio Hechavarría y O'Gaban, né en mai 1796, poète et professeur éminent, était "dévoué à l'ancien régime. Il fut un opposant du gouvernement constitutionnel et conseilla malencontreusement au dit gouverneur, de ne pas jurer la constitution en 1820, tant qu'il n'avait pas reçu des ordres officiels à cet effet".⁴⁹

Le frère Ygnacio Carbonell se situe aussi au sommet de la hiérarchie sociale en raison de son pouvoir économique, mais sa situation est différente. Il s'agit d'un négociant catalan, qui appartient au monde des nouveaux riches du XIX^e siècle. Il était arrivé tôt à Santiago et il fit fortune grâce au commerce qui lui permit de faire l'acquisition de terres. C'est un traditionaliste, mais il ne s'allia pas à l'archevêque Joaquín Osés de Alzúa y Cooperacio ; au contraire puisqu'il investit dans la culture du café.⁵⁰ Il rédigea, avec son épouse Maria Vincente San Roman, son testament en 1830. Ils déclaraient leurs terres, des plantations de café "nommées San Juan avec 150 esclaves, San Vincente de Sitges avec 75 esclaves, Monte Verde avec 179 Noirs qu'il possédait en société avec don José Emigdio Maldonado,⁵¹ plus les esclaves du service de la maison". Ils possédaient encore "3 maisons en bois couvertes de

⁴⁴ AHPSC 21f120v, 3 août 1827

⁴⁵ *Ibid.*, 369f88, 1823

⁴⁶ *Ibid.*, 76f390v, 21 novembre 1825

⁴⁷ Francisco Calcagno, *Diccionario biográfico cubano* (New York: N. Ponce de León, 1878-1826), 335; y Olga Portuondo Zúñiga, *Cuba Constitución y liberalismo (1808-1841)* (Santiago de Cuba: Editorial Oriente, 2009)

⁴⁸ Selon O. Portuondo Zúñiga

⁴⁹ Calcagno, 335

⁵⁰ Selon Portuondo

⁵¹ Qui lui devait 2000 pesos

tuiles situées dans la rue du Coq, incluant celle à étage [qu'ils habitaient], et un autre bâtiment situé dans la rue du Môle, où ils avaient aménagé 4 logis ”.⁵²

Le *Santiaguero* Manuel de Granda fit aussi fortune au XIX^e siècle. Il affirma son engagement politique durant le *trienio*. La séance du *Cabildo* du 21 juillet 1821 débuta avec son accusation au sujet de “l’offense perpétrée contre la plaque commémorative”. Elle avait été gravée pour commémorer la proclamation de la constitution et avait été installée sur la place centrale de la ville. Le monument avait été souillé avec des excréments humains, ce qui laissait suspecter l’existence d’un parti anticonstitutionnel.⁵³ Selon Olga Portuondo, Granda faisait partie d’un groupe de “libéraux exaltés” qui avait dénoncé le gouverneur par intérim, Gabriel de Torres, qui concentrait à la fois les pouvoirs civils et militaires⁵⁴. Il s’agirait du père du mambi Manuel Jesús de Granda, auteur de *La Paz del Manganeso*, livre traitant de la conspiration dirigée par Macéo en 1890.

Les autres frères appartenaient à quelques familles anciennes de la ville. C’est notamment le cas du planteur *santiaguero* José Javier Abel Colás. Son père, le colonel du Corps Royal d’Artillerie don Juan José Colás, avait des charges dans la milice. Un de ses fils, frère de Javier Abel, mourut dans la guerre contre les Français. Ainsi, la famille Colás avait beaucoup d’influence dans la province, malgré les activités notoires de contrebande du chef de famille.⁵⁵ En mai 1820, Javier Colás fut élu *Regidor*.⁵⁶

Par ailleurs, la famille du frère Eligio Salazar sut s’intégrer à l’oligarchie locale. En janvier 1822, don Juan Francisco Salazar sollicite un certificat à la municipalité qui stipulait que son épouse, Maria Gertrudis de Hechavarría, fille de don Luis Hechavarría et de doña Isabel de Limonta, était issue “d’une famille d’ancienne noblesse sans aucun empêchement”.⁵⁷ De plus, Manuel Francisco Salazar était fonctionnaire de *la Intendencia de Hacienda*, ce qui lui facilitait l’acquisition de grandes étendues de terres.⁵⁸

⁵² AHPSC 24f191, 30 septembre 1830

⁵³ Portuondo, *Cuba Constitución y liberalismo (1808-1841) y Santiago de Cuba, Desde su fundación hasta la Guerra de los Diez años* (Santiago de Cuba: Editorial Oriente, 1996), 136 y 142

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Selon Portuondo, Bacardí y Moreau, 180, agosto de 1812: écrit “el coronel del Real Cuerpo de Artillería don Juan José Colás, presenta un anónimo que ha recibido donde se le calumnia como militar, como vecino y como padre de familia, acusándole de contrabandista, con la agravante de que envía sus soldados a ese trato a la isla de Jamaica, y extracciones de pólvora y efectos con los que defrauda al rey y a su imitación sus dependientes; y el Síndico y el Ayuntamiento aseguran que como de mano oculta, manifiesta bien la calumnia y reconocen al sr Colás como un vecino y padre de familia cumplidor de sus deberes, tanto para los magistrados, vecinos principales y demás clases”

⁵⁶ Bacardí y Moreau, 141

⁵⁷ *Ibid.*, 177

⁵⁸ Selon Portuondo

Nous pouvons aussi mentionner José Antonio de Zayas, inscrit sur la planche en qualité de notaire. Il présenta son titre d'écrivain public, remis par le ministère des Mines et des Finances, devant les officiers municipaux au mois de mai 1815 et il leur jura d'exercer sa fonction en respect des lois.⁵⁹ En février 1816, il demanda un certificat attestant "qu'il s'était comporté avec honneur et honnêteté et qu'il avait épousé doña Maria Dolores Mariño y Hechavarría, en première noce, et doña Loreto de Hechavarría y Agüero, en seconde, et qu'il était un loyal vassal de sa Majesté Catholique et un bon père de famille".⁶⁰ Ainsi Zayas était lui aussi entré dans la famille Hechavarría, en qualité de beau-frère du maçon Prudencio.

Dans ce groupe d'Hispano-cubains, nous reconnaissons une diversité professionnelle :⁶¹ 5 planteurs, 5 négociants – un au moins étant armateur et capitaine de sa goélette – et 3 personnes exerçant des professions à talents. Effectivement, il y avait un avocat, José Ángel Garrido, le notaire Zayas et Prudencio Hechavarría en qualité de procureur de la *Real Hacienda*. Il faut encore mentionner la présence d'un militaire, José Eligio, natif de La Havane et capitaine d'infanterie.

La position de beaucoup d'entre eux était essentielle dans la société locale. En plus du procureur, nous devons mentionner le *Santiaguero* Sebastián Amábile qui était député du *Real Consulado* en 1817.⁶² La présence dans une loge d'un notaire comme Zayas et d'un avocat était aussi un bon moyen de se tenir au courant de tout ce qui se passait dans la ville. Zayas enregistrait les actes de l'étude notariale de la *Real Hacienda*. Beaucoup de Français firent, par exemple, enregistrer leurs papiers dans ce bureau. Il y avait aussi quelques frères intégrés au pouvoir local. Prudencio Hechavarría avait été un "conseiller intime" des gouverneurs don Sebastián Kindelán y Oregan (1799-1810), don Pedro Suárez de Urbina (1810-1815), don Eusebio Escudero (1816-1821) et don Gabriel de Torres y Velasco (1823). De plus, nous nous souvenons que Prudencio Hechavarría avait été élu *alcalde ordinario* en 1816⁶³ et Javier Colás *Regidor* à partir de 1820. Ce dernier participa, avec Juan López del Castillo, Juan Valiente, Fernando Miyares et deux médecins, Nicolás Salazar et Rafael Díaz, à une Junte Sanitaire pour l'amélioration de la santé publique. Cette dernière s'était mise en place en juin 1820, à la lumière du pouvoir constitutionnel.⁶⁴ Quant au frère Eligio Salazar, il sera élu *alcalde ordinario* en 1836, après le rétablissement de la constitution de 1812 et

⁵⁹ Bacardí y Moreau, 103

⁶⁰ *Ibid.*, 109

⁶¹ Quelques-uns pouvaient avoir plus d'une charge ou d'un emploi.

⁶² AHPSC 11f169, novembre-décembre 1817

⁶³ Bacardí y Moreau, 99, dit 1815

⁶⁴ Ernesto Buch López, *Santiago de Cuba* (La Habana: Editorial Lex, 1947), 102

l'accord prévoyant la réinstallation de la municipalité constitutionnelle de 1823.⁶⁵ Ygnacio Carbonell reçut aussi une charge importante de la part de la municipalité. Il fut nommé "Celador del Mar", avec 11 autres négociants de la ville en mai 1821.⁶⁶

Nous pouvons aussi évoquer les relations avec le pouvoir religieux à travers Juan Manuel de Granda, qui fut nommé "vice syndic des religieux du séraphique Père Saint-François de cette ville".⁶⁷ Quelques maçons étaient aussi impliqués dans les progrès culturels ; Ygnacio Carbonell prêta 200 pesos sans intérêt, pour terminer la construction du théâtre Colisée fin 1822.⁶⁸ Prudencio Hechavarría participa, à partir de mai 1820, à un bureau de censure, "*Mesa Censoria*", pour un meilleur contrôle des publications.⁶⁹

Maintenant, nous allons tenter de réfléchir sur ce qui avait pu attirer ces Hispano-cubains dans la loge française. De fait, en plus des nouvelles circonstances politiques qui permettaient les réunions fraternelles, l'intégration de frères hispano-cubains au sein d'une loge de Français, démontre une évolution des relations entre les deux communautés.

Pendant la première période migratoire, jusqu'en 1809, il y avait assez peu d'échanges entre les deux groupes. Les sociétés entre Français et Hispano-cubains étaient assez rares, sauf parmi les corsaires. Les unions matrimoniales étaient, elles aussi, assez inaccoutumées. Le mariage de Charles Préval avec la Créole Jesús de Landa fut un cas exceptionnel, surtout dans cette catégorie sociale. La deuxième étape migratoire apparaît un peu différente. Il y avait une plus grande confiance réciproque entre les deux communautés, française et hispano-cubaine, et un peu plus d'échanges.

En même temps, certains frères hispano-cubains faisaient partie de ceux qui entretenaient des relations privilégiées depuis de nombreuses années avec les Français de Santiago. C'était le cas de Manuel de Granda qui, grâce à sa maîtrise de la langue française, servit d'interprète en 1809, pour Rose Adelaïde alias Zuzy, « Mulâtresse libre de nationalité française ».⁷⁰ Sebastián Amábile, fit de même avec Marie Françoise Piaux, native des Cayes dans la colonie française et mère naturelle de Marie Françoise Vilneuf.⁷¹

⁶⁵ *Ibid.*, 147-152

⁶⁶ Bacardí y Moreau, 154, mai 1821.

⁶⁷ *Ibid.*, 137, janvier 1820

⁶⁸ *Ibid.*, 194, les autres étaient don Antonio Gola, 1000 pesos et 66 esclaves, Mr Chen, 500 p. avec un intérêt de 6 ½ annuel, don Francisco Giraud, 500 p., don Magin Bory, 200

⁶⁹ *Ibid.*, 138

⁷⁰ AHPSC 355f131, 16 avril 1809

⁷¹ *Ibid.*, 238f1, 3 janvier 1807

Nous n'avons pas rencontré d'autres documents attestant de relations entre Amábile et les Français, mais Manuel de Granda avait plus de liens avec la communauté française, et tout particulièrement avec les gens de couleur. Il était, par exemple, le parrain de la Mulâtresse libre Maria de la Merced, née le 26 septembre 1808, fille légitime des Français Charles et Augustine Gront.⁷² Au moment de l'expulsion des Français en 1809, Granda reçut aussi une procuration de Jean Lascabe, pour la gestion de ses terres de *Yarayabo*, ce qui démontre une certaine confiance.⁷³ En même temps, Granda, en qualité de neveu du lieutenant-colonel don José Ignacio Núñez, avait été accusé par le gouverneur Kindelán d'être un opposant aux immigrés français, et d'avoir rédigé un document anonyme en janvier 1810.⁷⁴ Malgré cela, Granda continua d'entretenir des relations privilégiées avec les immigrés, surtout avec les gens humbles et de couleur tel le Mulâtre José Corse, la Mulâtresse Susanne Bezon – *qui lui laissait dans son testament une cafetière en argent* –, et la Noire libre Marie Gloda.⁷⁵

Il faut aussi remarquer ses relations avec le frère Pierre Sainteraille, qui lui fit une procuration le 12 septembre 1820.⁷⁶

Parmi les autres frères hispano-cubains, les éventuelles relations privilégiées avec la communauté française commencèrent plus tard. Parmi eux, nous remarquons Ygnacio Carbonell, en raison de ses activités commerciales. Il était le propriétaire principal, avec le célèbre Français Prudencio Casamayor, de la corvette *El Santiago* qui se consacrait au trafic d'esclaves sur les côtes africaines.⁷⁷ Quelques Français choisirent Carbonell en qualité d'exécuteur testamentaire. Ce fut le cas de Pierre Martin, qui lui avait confié "5000 pesos en argent".⁷⁸ L'armateur François Giraudy, né à Nice, l'avait aussi choisi comme exécuteur testamentaire, certainement en raison de leurs relations d'affaires.⁷⁹

Il avait aussi des relations privilégiées avec des frères français. Louis Jean Lusson lui devait 1500 pesos.⁸⁰

José de Lara, en qualité d'armateur et de capitaine de navire, avait quelques relations privilégiées avec les Français. Le corsaire Jean Jacques Bonne s'était prêté caution et lui avança de l'argent en 1808.⁸¹ En 1817, Lara était aussi en affaire avec le frère Charles

⁷² Parroquia Santísima Trinidad, libro de bautismos de pardos y morenos 1803-1816

⁷³ AHPSC 240f175 : 24 mai 1809 et P. 355f330v, 3 juin 1809

⁷⁴ AGI Cuba 1545An°2505, 30 janvier 1810

⁷⁵ AHPSC 13f256, 29 octobre 1819, 75f89v, 12 avril 1824, 375f163, 22 avril 1829

⁷⁶ AHPSC 251f129, 12 septembre 1820

⁷⁷ *Ibid.*, 364f125v, 12 juin 1818

⁷⁸ *Ibid.*, 254f57v, 17 mars 1823. AHPSC 75f101, 22 avril 1824

⁷⁹ *Ibid.*, 76f305v, 18 septembre 1825.

⁸⁰ *Ibid.*, 15f94, 17 avril 1821

⁸¹ *Ibid.*, 354f261, 13 juillet 1808, 354f 386, 16 novembre 1808

Préval.⁸² Lara était impliqué dans le trafic d’esclaves ; il vendit 13 “bossales” à François Dupré.⁸³

Pour Juan Félix Sola, inscrit dans la loge en qualité de planteur, nous avons retrouvé des relations avec deux Français. Il fonda deux sociétés pour exploiter des plantations dans le district de Limones : avec Pierre André Daudinot et ensuite avec Jean Vieille.⁸⁴

Ainsi, nous constatons que quelques frères hispano-cubains connurent les Français surtout à travers les relations d’affaires, ce qui pourrait expliquer leur entrée dans la loge. De manière générale, nous observons des relations de proximité à différents niveaux : entre Hispano-cubains comme Hechavarría et Zayas ou Carbonell et Lara ; entre Français comme Cornet et Barrault ; entre Français et Hispano-cubains comme Carbonell et Préval ou Lara et Préval. Sauf dans le cas Hechavarría/Zayas, il s’agissait toujours de relations d’affaires.

Ces frères maçonnet ensemble, parce qu’ils partagent également des idées ou des volontés communes. Les immigrants étaient des gens qui aspiraient à s’installer durablement. C’est évident pour les anciens réfugiés, mais aussi pour les autres. Le propre Maturin Pacaud, qui en raison de ses affaires voyageait beaucoup et résida dans divers lieux, manifesta sa volonté de “bénéficier du titre de citoyen, en vertu de sa bonne conduite” dès la fin de l’année 1823.⁸⁵ Ainsi, ces immigrants partageaient les intérêts des créoles locaux.

La loge permettait de renforcer les relations d’affaires et jouait aussi son rôle traditionnel de solidarité entre ses membres. Le cas de Menard illustre cette situation. Blaise Menard avait beaucoup de problèmes avec son fils Pierre, qui était régulièrement endetté. Ce fut finalement Charles Préval qui lui facilita l’achat d’une terre, afin de l’aider à s’intégrer.⁸⁶ Cet idéal de solidarité se prolongeait aussi dans les interventions au près des gens humbles, surtout envers les gens de couleur libres.

La loge *Humanité* avait certainement encore l’objectif d’étendre l’influence du rite français dans cette partie du monde et l’union de différents membres issus de chapitres divers pouvait faciliter cet effort. En même temps, travailler sous l’obédience du *Grand Orient de France* permettait d’échapper à l’influence de la maçonnerie nord-américaine qui tentait de s’insérer dans l’île.

⁸² *Ibid.*, 363f357, 6 décembre 1817

⁸³ *Ibid.*, 248f52v, 20 février 1817

⁸⁴ AHPSC 361f370, 5 décembre 1815, 362f234, 28 juin 1816

⁸⁵ Bacardí y Moreau, 213

⁸⁶ AHPSC 371f178, 22 avril 1825

Sur le plan politique, les ambitions de la loge *Humanité* ne sont, par contre, pas très lisibles et il semble qu'il n'y ait guère d'unité de vues. En 1810, Charles Préval demanda l'intervention du Duc de Berry, une relation personnelle de la famille, ce qui laisse supposer des sympathies pour la monarchie traditionnelle.⁸⁷ D'un autre côté, Emilio Bacardí nous dit que Charles Préval se présenta en février 1821 devant la municipalité, pour solliciter un recours "au Suprême Gouvernement National, avec pour objectif d'obtenir d'être reconnu comme citoyen espagnol, en prouvant être un citoyen pacifique, de bonne conduite civile et morale ; justifiant de bonnes dispositions au service de la patrie qui l'avait souvent considéré utile, également dévoué au système constitutionnel".⁸⁸ Certes, dix années s'étaient écoulées. De même, lorsque Juan Francisco Salazar demanda un certificat à la municipalité justifiant de ses qualités de noble, ainsi que de celles de son épouse Maria Gertrudis de Hechavarría, il précisait adhérer au système constitutionnel et pratiquer la religion chrétienne.⁸⁹

Mais comme le souligne Olga Portuondo, nous transmettant un article de Manuel Maria Pérez intitulé "Los Parientes desunidos" : à cette époque, il n'était pas rare de voir des membres d'une même famille, même des frères, séparés par des différences politiques.⁹⁰

De toute façon, il y avait beaucoup de différences dans les idéaux des maçons hispano-cubains entre les traditionalistes comme Carbonell ou Hechavarría et les plus libéraux comme Amábile ou Granda. La tendance libérale n'apparaît d'ailleurs pas encore très affirmée. Cette union représentait plutôt celle d'un groupe d'intérêts, ayant la volonté de contrôler les affaires et de maintenir la tranquillité, en évitant des changements trop marqués. Quoiqu'il en soit, il ne s'agit pas d'un groupe qui cherche à remettre en cause le système colonial. La loge était une réponse aux intérêts de l'oligarchie, en incluant de manière plus large les Blancs de la classe moyenne.

Conclusion

Cette étape de la maçonnerie dans le Département Oriental fut éphémère, plus encore que la première. Après 1822, nous ne trouvons plus de documents de cette loge, où il n'en reste aucune trace dans les Archives du Grand Orient. Il est possible qu'elle se soit mise en sommeil. Nous supposons qu'elle ne se maintint pas en activité. Effectivement, elle devait restée cachée des autorités coloniales de Cuba après 1823, mais elle aurait pu rester en

⁸⁷ AGI Cuba 1545B, 3 juillet 1810

⁸⁸ Bacardí y Moreau, 153 y AGPPSC, Actas capitulares, libro 36, 12 février 1821

⁸⁹ *Ibid.*, 177

⁹⁰ Portuondo Zúñiga, *Cuba Constitución y liberalismo (1808-1841)*, l'article est daté de mai 1824

relation avec le Grand Orient, ce qu'elle ne fit pas. Cependant cette création reste importante. Elle permit de développer une loge au rite français sur le continent américain, de réaliser l'union ou la fédération de frères français et hispano-cubains autour d'un même projet et encore d'enraciner toujours plus l'organisation fraternelle sur le territoire.

Après le *trienio*, il semble que les sociétés secrètes et les loges ne disparurent pas complètement. Selon Olga Portuondo, le chapelain et majordome de l'église Santa Ana, avait dénoncé en 1825, l'existence d'une "secte maçonnique" qui réunissait divers ecclésiastiques de Santiago et des paroisses rurales, comme il s'était vu aussi à Puerto Príncipe (Camaguëy). Dans les années 1830, le gouverneur reçut un avertissement qui le prévenait "qu'il existait un plan pour soulever la province et que des maçons rebelles se réunissait toujours près du temple de Santa Ana".⁹¹

⁹¹ *Ibid.*